PROGRAMME DE FORMATION

Accessibilité numérique : RGAA et European Accessibility Act

Développement & Programmation

RÉFÉRENCE	VERSION	ÉDITION	DOMAINE
WF-0435	V2026-006	2 novembre 2026	Développement & Programmation

DURÉE	MODALITÉ	PROGRAMME	SANCTION
14 h	Distanciel asynchrone (e-learning)	4 modules 21 leçons	Attestation et certificat de réalisation

Objectifs pédagogiques

Décrire les situations de handicap et les technologies d'assistance concernées par le web, et repérer sans code les obstacles courants d'un parcours.

Situer les WCAG, la norme EN 301 549 et le RGAA, et dire ce que chacun exige et mesure.

Déterminer si un organisme relève de l'article 47 de la loi n° 2005-102, de l'European Accessibility Act, des deux ou d'aucun, en signalant ce qui doit être validé par un juriste.

Rédiger les pièces de conformité : mention en page d'accueil, déclaration d'accessibilité, schéma pluriannuel et plan d'actions annuel.

Lire un rapport d'audit RGAA (échantillon, critères, taux de conformité, dérogations) et en tirer des priorités.

Intégrer l'accessibilité dans un projet, un cahier des charges et une recette, et organiser son suivi dans le temps.

L'essentiel de la formation

Public visé

Décideurs, chefs de projet et product owners web, référents accessibilité, responsables communication, qualité ou conformité, acheteurs publics et privés, qui doivent comprendre les obligations d'accessibilité numérique, les faire respecter et en piloter la mise en conformité, sans écrire de code.

Prérequis

- Utiliser couramment un navigateur web et connaître le vocabulaire d'un projet de site (page, gabarit, formulaire, prestataire, recette).
- Aucune compétence en développement n'est demandée.
- Disposer d'un ordinateur avec une connexion internet, un navigateur récent et des écouteurs (écoute du lecteur d'écran simulé).

Modalités et déroulement

Formation à distance, en ligne, à rythme libre, organisée autour d'organisations fictives (Médiathèques de Valtorne, réseau intercommunal avec portail de réservation ; Imprimerie Brasselin, PME avec un site de commande ouvert aux particuliers ; Kestrel Mobilité, vélos en libre-service avec application — organisations et données fictives). Un test de positionnement ouvre le parcours. Chaque leçon associe une vidéo d'explication, une fiche pratique à conserver et deux mises en pratique corrigées (cas de qualification juridique, décisions argumentées, analyses de pages et de documents fautifs, rédactions de pièces de conformité, tests d'usage sur des pages d'exercice reconstituées avec un lecteur d'écran simulé) ; chaque module se clôt par un atelier de synthèse corrigé, une vidéo récapitulative et un quiz. Aucune ligne de code n'est demandée. Environ 60 % du temps est consacré à la pratique, 30 % aux apports et 10 % aux évaluations. Les règles sont présentées avec leur texte de référence, relu à la date de production ; la formation ne remplace ni un conseil juridique individualisé ni un audit de conformité. Accompagnement par un formateur par messagerie (réponse sous 48 h ouvrées), correction individuelle des livrables sur demande.

Méthodes pédagogiques

- Positionnement en début de parcours
- Apports en vidéo : explications et démonstrations
- Mises en situation et scénarios à décisions
- Exercices d'application et mises en pratique corrigées
- Production de livrables professionnels
- Atelier de synthèse en fin de module
- Quiz et QCM d'auto-évaluation
- Accompagnement et retours du formateur

Moyens pédagogiques et techniques

- Plateforme de formation en ligne, accès individuel à distance
- Vidéos pédagogiques
- Fiches pratiques à conserver
- Quiz et exercices interactifs en ligne
- Correction des mises en pratique
- Messagerie avec le formateur (réponse sous 48 h ouvrées)

Modalités d'évaluation

Test de positionnement en début de formation, non noté, repris en fin de formation pour mesurer la progression ; questions intégrées aux vidéos et exercices de chaque leçon, corrigés automatiquement ; atelier de synthèse corrigé et quiz de fin de module de 10 questions à la fin de chacun des quatre modules (seuil de réussite : 70 %) ; évaluation finale interne : questionnaire de 40 questions portant sur les quatre modules, dont 33 mises en situation comptant double, en 88 minutes et en deux tentatives au plus. Seuil de réussite de l'évaluation finale : 70 % des points. Une attestation de fin de formation précise les compétences évaluées ; aucune certification, ni d'éditeur ni d'État, n'est délivrée ni préparée.

Sanction

Une attestation de fin de formation et un certificat de réalisation sont remis au participant sous réserve de la réalisation du parcours.

Cette formation n'est pas présentée comme préparant à une certification enregistrée : elle ne comprend ni inscription ni présentation à des épreuves de certification, et n'ouvre droit à aucune délivrance de certification ni au financement par le CPF.

Modalités et délais d'accès

La demande d'inscription peut être effectuée par téléphone, par courrier électronique ou au moyen du formulaire en ligne.

Un entretien ou un questionnaire de positionnement permet de vérifier l'adéquation de la formation avec les besoins, le niveau initial et les prérequis du candidat.

L'inscription devient définitive après validation du dossier administratif, acceptation des documents contractuels et, le cas échéant, confirmation du financement.

Les accès à la plateforme sont généralement activés sous 48 à 72 heures ouvrées après validation complète du dossier.

Les formations à distance sont proposées en entrées et sorties permanentes, sous réserve des délais ou dates imposés par le financeur ou le certificateur.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Vidéos sous-titrées et transcrites, fiches pratiques, modèles et corrigés en version texte lisible par les lecteurs d'écran, pages d'exercice utilisables au clavier et avec les technologies d'assistance de l'apprenant (les obstacles volontaires des pages fautives sont décrits en texte pour qui ne peut pas les éprouver), contrastes et tailles de police réglables, rythme libre et durée allongeable pour les exercices chronométrés. Référent handicap joignable à handicap@will-formation.com pour étudier toute adaptation (durée, supports, outils, modalités d'évaluation).

Tarif de la formation

Prix : **2 350 €**

Financement : prise en charge possible par les organismes financeurs, selon les critères d'éligibilité applicables.

Qualiopi processus certifié

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION. Certificat QUA25070009. WILL FORMATION — Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 30 000 € — NDA 11757059675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État) — SIRET 893 713 180 00014 — 01 85 09 25 99 — info@will-formation.com — www.will-formation.com

Programme détaillé

4 modules, 21 leçons — durée totale 14 h.

01 Comprendre l'accessibilité numérique et ses référentiels

1. Positionnement — accessibilité et obligations
2. Handicaps, usages et technologies d'assistance sur le web
3. WCAG, EN 301 549 et RGAA : qui dit quoi
4. Repérer les obstacles sans écrire de code
5. Atelier de synthèse — Comprendre l'accessibilité numérique et ses référentiels
6. Quiz de fin de module

02 Le cadre français : article 47 et RGAA

1. Qui est concerné par l'article 47 et que doit-il publier
2. Déclaration d'accessibilité, mention de conformité et retour des usagers
3. Schéma pluriannuel et plans d'actions annuels
4. Atelier de synthèse — Le cadre français : article 47 et RGAA
5. Quiz de fin de module

03 L'European Accessibility Act

1. Produits et services couverts par l'European Accessibility Act
2. Exigences, exemptions et charge disproportionnée
3. Informations à fournir, documentation et contrôle
4. Atelier de synthèse — L'European Accessibility Act
5. Quiz de fin de module

04 Évaluer et piloter la conformité

1. Lire un audit RGAA : échantillon, critères et taux de conformité
2. Intégrer l'accessibilité dans un projet et dans les achats
3. Organiser l'amélioration continue : rôles, indicateurs, formation
4. Atelier de synthèse — Évaluer et piloter la conformité
5. Quiz de fin de module